

## Fiche DECLARATION d'événement important pour la sûreté hydraulique (EISH) d'une DIGUE

<b>Nom de l'ouvrage / aménagement</b>	<b>Digue des Garennes</b>		
<b>Code identifiant de l'ouvrage (renseigné par le service de contrôle)</b>			
<b>Société/Entité responsable de l'ouvrage</b>	<b>Commune Hauteville-sur-mer</b>		
<b>Date de rédaction de la fiche</b>	<b>4 Janvier 2018</b>		
<b>Rédacteur</b>	<b>Pierre-Marie LAMELLIERE</b>		
<b>Relecture effectuée le</b>	<b>10 janvier 2018</b>	<b>Par</b>	<b>Jacques DURET Claude Février</b>
<b>DESCRIPTION DE L'EVENEMENT</b>			
<p><u>Date de l'EISH (ou si elle n'est pas connue, date de sa constatation) :</u> 2 3 4 janvier 2018</p> <p><u>Lieu :</u> Hauteville sur Mer dans le département de la Manche</p> <p><u>Localisation GPS (latitude / longitude) des tronçons d'ouvrages concernés :</u></p> <p><u>Evènement constaté par :</u> Pierre-Marie LAMELLIERE</p> <p><u>Description :</u></p> <p>Après les 2 tempêtes CARMEN et ELEANOR de début d'année et notamment le jeudi 4 janvier au matin la digue des Garennes s'est effondrée sur une 40 de m dans sa partie nord. Cf Photo)</p>			
<p><u>Conséquences :</u></p> <p>La digue n'assure plus sa protection de la dune. Le profil de la dune est menacé dans sa partie la moins épaisse.</p>		<p>Types de conséquences (cocher la ou les cases concernées) :</p> <p><input type="checkbox"/> blessures graves ou décès</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <b>dégâts matériels / érosion</b></p> <p><input type="checkbox"/> inondation de la zone protégée</p> <p><b>*mise en cause de la capacité de la digue à résister à une nouvelle crue</b></p>	
<p><u>Mesures immédiates prises :</u></p> <p>Une demande de rechargement en sable a été faite ce jour auprès de la DDTM et DREAL. Les actions de maintenance ponctuelles réalisées en 2017 suite à 2 EISH ont montré leur limite.</p> <p>Les enrochements disponibles sur place ne peuvent permettre d'apporter une réponse durable à cette vulnérabilité. Demande sera faite auprès DDTM de consolider les 80 m au nord de la digue par un enrochement robuste posé sur géotextile. A ce titre on observe que la partie de la digue réalisée en 2014 a absorbé l'énergie sans rompre.</p> <p>Renouvellement de demande à la CMB d'un engagement du PAPI au plus tôt.</p>			
<b>Proposition de classement :</b>	Jaune <input type="checkbox"/>	Orange <input checked="" type="checkbox"/>	Rouge <input type="checkbox"/>
<u>Justification :</u>	Profil de dune affaibli. Risque de brèche à court terme.		

Envoyé service de contrôle : [armelle.louf@developpement-durable.gouv.fr](mailto:armelle.louf@developpement-durable.gouv.fr); [pee.seclad.dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr](mailto:pee.seclad.dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr)

Copie DDTM : [ronan.fleury@manche.gouv.fr](mailto:ronan.fleury@manche.gouv.fr); [j-francois.noel@manche.gouv.fr](mailto:j-francois.noel@manche.gouv.fr)  
Copie CMB : [a.hubert <a.hubert@communaute-coutances.fr>](mailto:a.hubert@communaute-coutances.fr)